

Certificat individuel pour l'activité professionnelle mise en vente, vente de Produits Professionnels

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEPPA DE SAINTONGE

Sarah MATHIS
06.35.24.86.36
sarah.mathis@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Vendeurs de produits phytopharmaceutiques professionnels

Prérequis pédagogiques :

Savoir lire et écrire le français

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir ou consolider en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, les connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé et pour l'environnement et d'élaboration de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Contenu et modalités d'organisation

Réglementation et sécurité environnementale: Réglementation du transport, du stockage Utilisation des produits Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur, et vis-à-vis des tiers Risques pour l'environnement Principales voies de contamination Situations d'exposition aux dangers Prévention des risques. Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits dans l'environnement lors des épandages Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public: Dangerosité des produits Situations d'exposition aux dangers. Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers Principales consignes et réglementation. Principales mesures de prévention et de protection Conduite à tenir en cas d'accident ou intoxication Réduction de l'usage, méthodes alternatives: Evaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives Méthodes et produits de bio contrôle utilisant des mécanismes naturels Techniques de lutte intégrée Systèmes de culture et itinéraires techniques réduisant les risques de bio agressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques Evaluation de la nécessité d'intervenir Raisonnement des interventions Evaluation comparative des produits. Test QCM

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Certificat individuel pour l'activité professionnelle mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques - Sans niveau spécifique



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00278923	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Saintes (17)	CFPPA SAINTES			
00328961	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Saintes (17)	CFPPA SAINTES			
00376370	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Saintes (17)	CFPPA SAINTES			
00542729	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Saintes (17)	CFPPA SAINTES			
00651239	du 01/01/2026 au 31/12/2026	Saintes (17)	CFPPA SAINTES			